



# LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME



## Interview de Karine Reverte, du CCAH (Comité national Coordination Handicap)

Karine Reverte a pris la direction du CCAH en 2005. Elle a professionnalisé et développé les activités de l'association avec la création du centre de formation et de CCAH conseil. Auparavant, Karine a travaillé dans le domaine du mécénat d'entreprise. Rencontre avec la directrice de ce comité :

### **1/Qu'est-ce que le CCAH et quelles sont ses ambitions ?**

Le Comité national Coordination Handicap – CCAH - réunit des acteurs diversifiés (associations nationales du handicap, groupes de protection sociale, mutuelles, entreprises, etc.) qui mutualisent leurs moyens pour améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées. En 2017, les membres du CCAH ont accordé plus de 19 millions de subvention à des projets sur tout le territoire. Emploi, scolarité, habitat, accès aux soins ou à la culture, le CCAH intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne.

### **2/Avez-vous réussi à faire bouger les choses ces dernières années ?**

Avec une expérience de près de cinquante ans dans le repérage, l'expertise, l'accompagnement et le soutien de projets dans le secteur du handicap, le CCAH et ses membres se positionnent comme un véritable observatoire national des pratiques du handicap et de leurs évolutions sociétales, mais surtout comme un lieu d'échanges et de partage, où la parole est libre et riche de la diversité de ses parties prenantes. Par son action, le CCAH affirme son rôle d'accélérateur du changement, encourage l'innovation sociale. Il s'est positionné très tôt sur des sujets encore peu traités : colloque sur l'emploi des personnes handicapées en 1977, dix ans avant la première loi sur le sujet, sur la scolarité des enfants en milieu « ordinaire » en 1981, sur le vieillissement des personnes handicapées en



# LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

1990, sur l'accueil temporaire, le rôle des aidants et sur la sexualité des personnes handicapées. Sur tous ces sujets et bien d'autres, le CCAH et ses membres agissent pour accompagner l'évolution des modes de vie des personnes handicapées. Le CCAH cherche à faire bouger les lignes. Par exemple, c'est ce que nous faisons dans le domaine de l'habitat en soutenant des projets de nouvelles formes d'habitat qui permettent aux personnes handicapées de vivre comme elles le souhaitent et favorisent leur intégration dans la cité.

### **3/Quels sont vos projets ?**

Depuis une dizaine d'années, l'implication de nos membres s'est renforcée, ce qui nous permet d'envisager des projets plus ambitieux toujours dans l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées. Le sujet du « handicap » est ouvert à l'innovation et à ses thématiques multiples. La perte d'autonomie et les besoins de compensation ou d'accompagnement qu'elle génère, peut prendre autant de formes que de personnes concernées : notre action n'est pas circonscrite aux strictes désignations administratives, elle s'adresse avant tout aux besoins des personnes et indirectement, à ceux des acteurs qui les accompagnent.